



référence  
**AF7**

## Concevoir ses procédures de gouvernance produits et de gestion des conflits d'intérêt

**Durée présentiel/distanciel : 180mn**

**Formation disponible en : présentiel – distanciel**

**Catégorie : Distribution d'assurances**

**Éligible DDA : Oui**

### Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Juriste

 Responsable réseau

**Prérequis :** Connaître les produits de l'entreprise et le réseau de distribution



### Formation suivie en présentiel

 Durée  
**180 min**

 Dates ou période  
**À définir**

 Horaires  
**À définir**

 Nombre de participants  
**Min 1 – Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

#### Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

#### Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

**Tarif : 990 € HT**

### Formation suivie en distanciel



 Durée  
**180 min**

 Dates ou période  
**À définir**

 Horaires  
**À définir**

 Nombre de participants  
**Min 1 – Max 8**

#### Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

#### Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

**Tarif : 990 € HT**



Pas de e-learning pour cette formation

# 1. Objectifs de la formation et compétences visées

La formation doit permettre d'élaborer ou de finaliser vos procédures dans les domaines de la gouvernance des produits et de la gestion des conflits d'intérêts.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Définir un conflit d'intérêts et identifier les exigences réglementaires associées à la notion
- Définir les notions en lien avec la gouvernance produits (produit/concepteur)
- Identifier et lister les situations de conflits d'intérêt en lien avec l'activité exercée
- Construire une cartographie des produits d'assurance
- Définir les solutions pour prévenir ou traiter les conflits d'intérêts
- Écrire des fiches de gouvernance produit
- Rédiger une procédure de gestion des conflits d'intérêts
- Organiser l'instance de pilotage de la gouvernance produits
- Rédiger une procédure de gouvernance produits

# 2. Contenu

## 1. Les repères réglementaires

- La notion de conflit d'intérêts
- Les exigences réglementaires associées à la notion de conflit d'intérêts
- Les méthodes de gestion des conflits d'intérêts
- La définition d'un produit d'assurance
- La définition du concepteur de produit
- Ce que contrôlent les autorités
- La jurisprudence



## 2. La démarche à suivre

- Définition de ce qu'est un produit et mise en place d'une cartographie des produits d'assurance
- Définition du marché cible
- Évaluation des risques du marché cible
- Détermination de la stratégie de distribution
- Gestion des conflits d'intérêts potentiels
- La fiche de gouvernance des produits
- L'instance de pilotage de la gouvernance des produits
- L'inventaire des situations de conflit d'intérêts
- La prévention des conflits d'intérêts
- L'identification des situations
- Le traitement des conflits
- L'information du client
- La procédure de gestion des conflits d'intérêts

## 3. Les points particuliers à maîtriser

- Anciens et nouveaux produits
- Modification d'un produit existant
- Les intercalaires des courtiers
- La politique de rémunération des salariés,
- La politique de rémunération des apporteurs
- Les impacts sur les conventions avec les partenaires

## 4. Illustrations et cas pratiques

- Rédaction d'une fiche de gouvernance de votre choix

# 3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

# 4.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80



## Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

# 5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

### 1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

### 2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

### 3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.